

Havelange, le 25 novembre 2011



Assesse – Opération de développement rural/ Agenda 21 local

Compte-rendu de la réunion de consultation villageoise à Florée le 24 novembre 2011

Participants : Mmes et Mrs M. M. Decroisson, A. Lantonnois, P. Wilmotte, G. Lestrade, L. Dubois, G. Davister, J. Van der Stegen, M. Brissa, J-F. Legrand, G. Lebrun, A. Vanderlinden, J. Lamy, G. Creuits, J. Van Wonterghem, L. Petit, Ch. Lagasse, H. Koldeweyh, M-F. Mine, M. Brohet, N. Botton et E. Duchêne

Pour le Collège communal : Mrs L. Bouveroux et P. Tasiaux, S. Humblet, M. Pierson et Mme M. Dans

Pour le Conseil communal : Mr. A. Burlet

Pour l'Administration communale : Mr J-P Franquinet, secrétaire communal, et Mr F. Bernard, gestionnaire de chantiers

Pour la Fondation rurale de Wallonie : Mme J. Donati et Mme A. Wanzoul

1. Accueil par le Bourgmestre et l'Echevin du développement rural

Au nom du Conseil Communal et du Collège communal, le Bourgmestre remercie les nombreux participants pour leur présence. Il remercie les mandataires présents ainsi que le secrétaire communal, de même que Mr Bernard. Il précise qu'il s'agit d'une dynamique qui se déroulera pendant plus de 10 ans et qui a donc une visée futuriste.

Mr P. Tasiaux, échevin ayant le développement rural dans ses attributions, remercie chacun pour sa présence. Il rappelle que les 7 réunions qui vont se tenir sont publiques et que les habitants peuvent venir à chaque réunion s'ils le souhaitent. L'objectif, sur base d'un décret de la Région wallonne, est d'élaborer un Programme Communal de Développement Rural qui est un document stratégique comprenant une série de projets à mener afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

A ce stade de l'opération de développement rural, une série d'étapes ont déjà été franchies :

- La désignation du Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) comme auteur du Programme Communal de Développement Rural/Agenda 21 local (PCDR/A21L). Ce bureau a déjà rassemblé et analysé les données objectives (statistiques, inventaires, études, ...) pour en ressortir un diagnostic des forces et faiblesses de la commune.
- Le choix de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) comme organisme d'accompagnement de l'opération. Son rôle est d'aider la commune à élaborer et réaliser sa stratégie de développement rural de manière participative. Pour ce faire, la FRW assure un service global, depuis les premières consultations citoyennes jusqu'à la réalisation des projets.

2. Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion sont :

- d'informer les habitants sur la philosophie et le déroulement de l'opération de développement rural, en leur donnant envie d'y participer.
- de donner la parole aux citoyens, afin d'entendre tout ce qu'ils apprécient dans leur village ou leur commune, ce qui pose problème ainsi que leurs propositions pour améliorer la qualité de vie dans leur hameau, village et entité.

3. Informations sur l'Opération de Développement Rural (ODR)

Les agents de développement de la FRW présentent l'opération de développement rural et des exemples de projets menés dans d'autres communes. Un document fournissant des explications plus détaillées est joint au présent compte-rendu.

4. Résultats de la consultation villageoise

4.1. Méthodologie :

Dans un premier temps, les participants travaillent en sous-groupes sur base de consignes et de documents remis par la FRW. Ils identifient ce qu'ils considèrent comme des points forts et des points faibles de leur commune, en se projetant dans les 10 années futures. Trois thématiques sont proposées par la FRW mais les participants sont libres de les compléter:

1. TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À ASSESSE : emploi, formation, zones d'activités économiques, commerces, petites et moyennes entreprises (PME), artisanat, agriculture, tourisme, produits de terroir, etc.

2. HABITER À ASSESSE : aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, environnement, espaces publics, infrastructures et équipements, sécurité et mobilité, etc.

3. VIVRE ENSEMBLE À ASSESSE : services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance, jeunesse, aînés, vie associative, sportive et culturelle, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, etc.

Après la restitution en plénière des réflexions en sous-groupes, chaque participant reçoit une feuille sur laquelle il est invité à compléter quelques questions à destination de la bibliothèque d'Assesse, et à émettre des idées complémentaires à celles déjà émises lors de la réunion.

4.2. Travailler et entreprendre : résultats de la consultation

EMPLOI

Points forts :

- Existence d'un zoning à Assesse, avec des emplois locaux
- Tourisme vert, apport d'emplois notamment non qualifiés

FORMATION

Point faible :

- Formation aux nouvelles technologies

Propositions :

- Organiser des journées de formation NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) à destination des aînés par la Commune

COMMERCES-SERVICES

Point fort :

- Présence de commerces ambulants (légumes, poissons, pains, glaces)

Points faibles :

- Peu (voire pas) de commerces de proximité au centre d'Assesse (nécessité de prendre la voiture pour faire ses courses)
- Absence de marché

Propositions :

- Développer le service de transport en commun vers Assesse pour un accès (également plus durable) aux services
- Développer l'offre de commerces ambulants

PME/ARTISANAT

Points forts :

- Localisation du zoning (par rapport au village de Florée)
- Présence d'une scierie au cœur du village de Florée (laquelle participe aux « Journées portes ouvertes entreprises »)
- Présence de quelques PME (entreprises de construction, de rejointoiement, de terrassement, garage, traiteur, menuiserie, coiffeuse, écurie ...)
- Agrandissement du zoning

Points faibles :

- Localisation du zoning (par rapport au projet d'extension), risque d'augmentation du charroi (notamment dans le village de Florée)
- Montant des taxes communales (taxe « forces motrices » en particulier)
- Peu de promotion des PME, commerces et produits du terroir
- Pas d'artisanat (ou très peu connu s'il existe)

Propositions :

- Réduire la taxe « force motrice »
- Éditer une carte/recensement PME, commerces et produits du terroir par la Commune (disponible gratuitement)
- Mettre sur pied un marché des produits locaux

AGRICULTURE

Points forts :

- Bonnes relations avec les agriculteurs

Points faibles :

- Pas de producteurs locaux

TOURISME

Points forts :

- Tourisme vert
- Beaucoup de promeneurs sur le GR qui traverse la commune
- État des chemins et sentiers

Points faibles :

- Peu (voire pas) de valorisation touristique (et culturelle) du patrimoine bâti de Florée (l'église en particulier).
- Signalisation touristique peu cohérente et pas harmonisée
- Dégradation récente des chemins et sentiers (récemment réhabilités), passage de quads, motos et pratiques de débardage.

Propositions :

- Installer des grilles dans l'entrée de l'église pour permettre l'accès aux visiteurs (mais de manière limitée)
- Organiser des concerts au sein de l'église de Florée
- Développer des projets de type : promenades balisées (boucles et/ou liaison entre Florée et Maibelle), audio-guide, points d'intérêt, promotion de gîtes, panneaux didactiques à l'église, à la source, bancs, etc.

4.3. Habiter : résultats de la consultation

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME

Points faibles :

- Intégration paysagère et architecturale déficiente du zoning
- Projet éolien à Florée
- Application du Schéma de structure (impression que les élus communaux s'empressent d'autoriser des projets de lotissements ou projets éoliens, par exemple, avant d'avoir les contraintes liées au Schéma de structure)
- Augmentation du nombre de lotissements (dû à l'accroissement de la population) : répercussions négatives sur la gestion des eaux usées, sur la circulation automobile dans les villages (problématique de stationnement incluse)
- Difficultés administratives pour diviser un bien (prescriptions urbanistiques liées au lotissement. (Ex : rue de la Croix à Florée)

Propositions :

- Envisager des plantations, des écrans visuels, des prescriptions urbanistiques visant à une meilleure intégration architecturale des bâtiments
- Revoir l'aménagement de certaines voiries (en regard du développement de l'habitat) : largeur, zones de croisement, etc.
- Réfléchir au réseau d'égouttage et réaliser des projets de type lagunage
- Mettre le village de Florée en RGBSR (règlement général du bâti en site rural)

PATRIMOINE

Points forts :

- Eglise et ferme classée à Florée
- Paysages intéressants
- Arbres remarquables

Points faibles :

- Faible mise en valeur du patrimoine (bâti, paysager et naturel)
- Banalisation des paysages, perte du caractère naturel (ex : comblement récent d'un relief karstique à Grand champs)

LOGEMENT

Points faibles :

- Accès difficile au logement
- Coût élevé des terrains et habitations (ne favorise pas une mixité sociale)

Propositions :

- Envisager la problématique du logement de manière globale (répercussion sur la mobilité notamment)

ENVIRONNEMENT

Points forts :

- Cadre rural/agricole du village de Florée
- Calme, quiétude

Points faibles :

- Projets éoliens encouragés par les élus communaux (menaces pour le patrimoine bâti, paysager et naturel)
- Présence d'une décharge à côté de la source
- Absence de plantations d'arbres à Florée (arbres isolés ou en alignement)
- Peu de bacs à fleurs à Florée (Florée= fleur)
- Pas de conteneurs à déchets verts dans les villages

Propositions :

- Assainir le terrain rue Sainte Geneviève
- Mettre à disposition par la commune des bacs à fleurs (à entretenir par les villageois : particulier et/ou comité de quartier à créer)

ESPACES PUBLICS

Points faibles :

- Absence d'espaces publics (avec abri éventuel)
- Peu de plaines de jeux et d'espaces de rencontre

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Points faibles :

- Budget alloué au projet de nouvelle administration communale
- Eclairage à Florée (peu économique)
- Dégradation de la qualité des eaux de surface/ Evacuation des eaux de pluie et eaux usées (rejet dans la source)
- Eclairage public peu esthétique, économique, efficace/sécurisant

Propositions :

- Agir au niveau de l'égouttage, envisager l'épuration des eaux (aménagement de station(s) d'épuration ?)

MOBILITÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Points forts :

- Déneigement (Maibelle)
- Accès au zoning d'Assesse

Points faibles :

- Manque d'accotements et de visibilité à certains carrefours au niveau de la nationale qui traverse Florée (surtout à proximité de l'école, croisement avec la rue de la croix)
- Manque de trottoir au niveau de l'arrêt du train à Florée
- Insécurité aux arrêts de train à Florée et à Assesse : absence d'éclairage, pas de parkings (automobile et vélos)
- Peu de communication autour de la suppression de l'arrêt
- Sécurité (vitesse excessive et traversées dangereuses) chaussée de Dinant et rue de Wagnée (à Florée)
- Absence de parking à proximité de l'école de Florée
- Absence de transport en commun à Florée
- Route dégradée entre Florée et Assesse
- Mauvaise visibilité rue de Rowis (construction d'un chalet en bordure de voirie et installation de palissades en bois entre le n°1 et le n°2).
- Le déneigement des rues secondaires à Florée

Propositions :

- Trouver une solution aux problèmes de circulation et de sécurité au niveau de l'école (rond-point ou autres)
- Chercher des alternatives à l'absence de TEC sur Florée : formuler la demande pour que le bus Gesves-Ciney s'arrête à Florée, envisager un minibus à la demande, prévoir des panneaux d'affichage pour le covoiturage, ...
- Envisager des aménagements pour réduire la vitesse chaussée de Dinant et rue de Wagnée (chicanes, dos d'âne, etc.)

4.4. Vivre ensemble : résultats de la consultation

SERVICES À LA POPULATION

Point fort :

- Services administratifs de l'administration communale

PETITE ENFANCE

Point fort :

- Ecole de Florée (et sa récente rénovation)

Points faibles :

- Rénovation de l'école (pour le coût et le choix des entreprises, non locales)
- Pas de plaine de jeux

JEUNESSE

Points faibles :

- Pas de lieux de rencontre/rassemblement pour les jeunes de Florée
- Pas d'« abri », de local (libre d'accès) pour les jeunes de Florée et Assesse
- Absence de local patro ou scout à Assesse
- Peu d'investissement en faveur de la jeunesse
- Manque de soutien aux actions initiées par les jeunes
- Prix pratiqué pour la location de salle par les jeunes

Propositions :

- Autoriser l'accès de la salle Magimpré aux jeunes du village
- Apporter une aide pour la concrétisation des projets des jeunes (moyens financiers, mise à disposition de matériel, ...)
- Réfléchir à la politique de la jeunesse en regard du règlement communal ad-hoc

AINÉS

Points faibles :

- Absence de maison de repos
- Pas de logements groupés, intergénérationnels
- Manque de services d'aide, de solidarité pour les aînés
- Vieillesse de la population

Propositions :

- Réfléchir la problématique du vieillissement de la population/Développer des initiatives d'entraides, de solidarités pour les aînés (milieu d'accueil, cohabitation, etc.)

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

Points forts :

- Présence d'une salle de village (Magimpré)
- Existence d'une kermesse
- Nombreuses associations : chorale, comité 3X20, comité des fêtes, Jeunesse, asbl Magimpré
- Organisation de la fête du 15 août à Maibelle (initiative citoyenne)
- Bibliothèque communale

Points faibles :

- Nuisances occasionnées par l'organisation de la kermesse (notamment au niveau de la sécurité routière)
- Gestion de la salle Magimpré (accès, occupation, tarif, ...)
- Absence de locaux et de salles de spectacles (pour les activités du centre culturel)
- Mauvaise communication sur les activités que proposent les associations locales
- Peu de moyens affectés au centre culturel

Propositions :

- Mieux communiquer sur les modalités de location de la salle de village (notamment où s'adresser)
- Repenser la circulation et le stationnement lors de la kermesse (sens unique, fermeture provisoire de voiries rue Rowis et des rôtisseurs, accès à certaines prairies pour le stationnement, etc.)
- Soutenir davantage les clubs sportifs (la course à pied par exemple)
- Dynamiser l'asbl Magimpré jeunesse

LIEUX DE RENCONTRE ET VIE DE QUARTIER

Point fort :

- Initiative « Village ouvert et fleuri » à Florée et Maibelle

Points faibles :

- Absence d'espaces publics
- Absence d'aires de jeux

INFORMATION, COMMUNICATION ET DÉMOCRATIE LOCALE

Points faibles :

- Prix des documents officiels
- Localisation des permanences communales

Proposition :

- Envisager des permanences de l'administration communale en matinée ou en soirée par exemple à l'école de Florée.

4.5. Résultats de la consultation individuelle : idées/projets/actions complémentaires

- Mise en place d'un PCDR à Florée
- Restauration d'au moins une mare dans le village de Florée (avant guerre, il y en avait une aux « casernes » = rue Sainte Geneviève, chaussée de Dinant (en face de la route de Grand champs) et une autre rue de Wagnée (en face de la ferme Tasiaux)
- Installation de bancs sur les sites de promenade
- Information sur les commerces ambulants (beaucoup d'habitants ne les connaissant pas)
- L'entretien des chemins communaux afin de pouvoir les pratiquer à pied, à cheval (voire même peut-être l'interdiction des quad et jeeps)
- Révision du plan de secteur (car certaines nouvelles constructions gâchent l'aspect rustique du village)
- Préservation de la qualité de vie du monde rural
- Mise à disposition de local pour la jeunesse
- Pour Florée, développer des actions en lien avec une thématique sur les fleurs et/ou les roses

- Réaffectation de l'ancienne maison communale d'Assesse en « Centre culturel d'Assesse »
- Création de nouveaux commerces (librairie)
- Arrêt supplémentaire de la Ligne de bus Gesves-Ciney sur Florée pour que les enfants puissent se rendre aux écoles de Ciney

5. Les suites

5.1. Un diagnostic de la commune sera réalisé et présenté après toutes les réunions de consultation villageoise. Un compte-rendu de la réunion est envoyé aux personnes qui ont mentionné leur adresse postale et/ou e-mail. Les comptes-rendus des réunions villageoises seront accessibles sur le site web de la commune à la page ODR.

5.2. Des Groupes de Travail (GT) thématiques se réuniront pour définir les objectifs et projets qui figureront dans le programme communal de développement rural (PCDR).

5.3. Lorsque les GT auront terminé leur travail, une commission locale de développement rural (CLDR) sera créée. Son rôle sera, sur base des résultats du travail des GT, de définir le programme de projets à proposer au conseil communal et la priorité à leur accorder dans le temps. La CLDR est composée de membres dont $\frac{3}{4}$ sont des citoyens représentant les différents villages, les classes d'âges de la population et les milieux politiques, économiques, socioprofessionnels et culturels de la commune et $\frac{1}{4}$ des autres membres sont issus du Conseil communal.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :

Jessica Donati: j.donati@frw.be - Tél: 083/660.771
Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange
FRW www.frw.be

Merci pour votre participation